

## Generali renouvelle son offre Prévoyance Pro, pour répondre aux besoins spécifiques des Travailleurs Non-Salariés

Generali annonce le lancement de « Generali Prévoyance Pro », une nouvelle offre de prévoyance professionnelle conçue pour répondre aux besoins spécifiques des Travailleurs Non-Salariés (TNS) et protéger leurs familles. Cette offre se caractérise par un parcours de souscription entièrement digitalisé, rendant l'adhésion simple et rapide.

Generali propose une solution de prévoyance globale offrant un **haut niveau de couverture**, pour protéger au mieux les TNS et leurs proches en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès :

- Une offre **100 % forfaitaire**, sans surprise sur les montants d'indemnité en cas d'arrêt de travail.
- **La préservation des revenus en cas d'arrêt de travail, faisant suite à un accident ou une maladie** (y compris les affections neuropsychiques, sans condition d'hospitalisation).
- **Le doublement du capital décès pour les proches en cas de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA).**
- **La prise en charge de l'incapacité de travail partielle jusqu'à trois ans**, même sans arrêt total préalable, permettant un maintien des revenus en temps partiel thérapeutique.
- **L'exonération des cotisations dès le 61<sup>ème</sup> jour d'arrêt total.**
- **Un large choix de franchises, dont la franchise hospitalisation 0 jour**, y compris en cas de chirurgie ambulatoire.

Modulable, l'offre « Generali Prévoyance Pro » propose des garanties forfaitaires claires et transparentes, assurant une compréhension facile des prestations, le tout à un **tarif ajusté à la situation de chacun**. Elle peut également être personnalisée via des options telles que la rente de conjoint, un seuil d'invalidité fixé à 15 %, le cumul emploi / retraite.

Trois approches tarifaires sont mises en place spécifiquement pour les créateurs d'entreprise, les artisans / commerçants ayant plus de 5 salariés, les chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus.

Un parcours de souscription optimisé et 100% digitalisé :

- Questionnaire médical en ligne ;
- Signature électronique ;
- Téléchargement des pièces médicales via un espace sécurisé.

Les documents contractuels ont également été simplifiés pour une meilleure compréhension des garanties par les clients.

**Caroline Bruzac, Directrice Prévoyance Santé Particuliers, Professionnels et Petites Entreprises de Generali France**, déclare : « *Chez Generali, nous sommes engagés pour accompagner les Travailleurs Non-Salariés dans leur parcours professionnel et aussi personnel. Avec Generali Prévoyance Pro, nous proposons une solution de prévoyance complète et modulable, qui répond aux besoins spécifiques de chaque client TNS. Nous avons à cœur de leur garantir une protection optimale et surtout une tranquillité d'esprit, grâce à des garanties claires, transparentes et une souscription simplifiée* ».

**À PROPOS DE GENERALI France**

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs et gestionnaire d'actifs de l'Hexagone avec un chiffre d'affaires de 19,2 milliards d'euros en 2024 et propose à ses 8 millions de clients particuliers, professionnels et entreprises, une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilité), d'épargne patrimoniale et de gestion d'actifs. Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 300 collaborateurs, agents généraux et salariés d'agences ainsi que de ses réseaux de courtiers et intermédiaires. Sa vision : être le partenaire de ses clients et de ses distributeurs tout au long de leur vie. Entreprise engagée, Generali France met la durabilité au cœur de sa stratégie avec pour ambition d'être un assureur, un investisseur, un distributeur, un employeur et un citoyen responsable, en particulier au travers de sa fondation The Human Safety Net.

Plus d'informations sur [generali.fr](https://www.generali.fr) Suivez notre actualité sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/generali)

Contacts presse : Julie Terzulli – [julie.terzulli@generali.com](mailto:julie.terzulli@generali.com) // Léa Delahaye – [lea.delahaye@generali.com](mailto:lea.delahaye@generali.com)